

Zaventem, le 13 octobre 2021

Le « respect » pour les personnes qui assurent la sécurité de la société

Ce gouvernement a décidé de mettre fin à la NAPAP. Comment cela se passera-t-il ?

La ministre de l'Intérieur se retrouve chargée de trouver un système de remplacement à la NAPAP, la conduisant à l'extinction. Elle doit le soumettre au Kern en mars 2022 pour une exécution à partir de janvier 2023. Cela signifie qu'elle devra négocier.

Une telle décision est totalement contraire à ce qui est écrit dans l'exposé au Roi de l'AR portant la NAPAP : cette mesure transitoire ne pouvait disparaître qu'une fois harmonisation entre les systèmes particuliers des moyens spéciaux de l'Etat. Il est frappant de constater que les autres ministres compétents ne se sentent apparemment pas concernés, alors que de nombreux autres secteurs disposent toujours d'un schéma de sortie plus avantageux que le nôtre. De plus, **nous devons constater que ce gouvernement ne vise encore une fois que la police.**

Quant à la négociation sectorielle, nous attendons une invitation de la ministre pour débattre d'un possible redémarrage sur base d'une nouvelle proposition de sa part. Rien n'est écrit dans les documents de base résultant de ce conclave budgétaire.

Cela signifie que, comme Mme Dedonder qu'on voit beaucoup dans la presse, elle va devoir trouver les moyens nécessaires dans son budget. Exercice difficile s'il en est et douloureux par les choix que cela va imposer dans l'avenir. Nous avons en tous les cas une réunion urgente du Comité de négociation jeudi matin, sur base du préavis de grève « négociations sectorielles » que nous avons lancé vendredi. Avant la rencontre avec la ministre et/ou cette réunion du Comité de négociation, il est hasardeux d'aller plus loin dans les considérations.

Enfin, sachez que le Front commun va se réunir et envisager les choses en termes d'actions, c'est une évidence. Nous allons vous informer aussi amplement que possible, mais vous devez être convaincu(e)s que seule une action d'envergure paiera : tout le reste n'est qu'illusion.

Voilà le seul extrait qui concerne le secteur policier :



| NAVAP (lokale politie) | NAVAP (police locale) |
|---|---|
| <p>Er wordt voor 2022 een subsidie voorzien voor de lokale politie ter compensatie van de kosten van het eindeloopbaanregime van de geïntegreerde politie.</p> | <p>Un budget est prévue pour la police locale pour 2022 afin de compenser le coût du régime de fin de carrière de la police intégrée.</p> |
| <p>Budgettaire impact 2022 (niet recurrent): 40.800 kEUR</p> | <p>Impact budgétaire 2022 (pas récurrent): 40.800 kEUR</p> |
| <p>Er wordt gevraagd aan minister van Binnenlandse zaken om ten laatste tegen de Begrotingsopmaak 2023 een hervorming voor te stellen met als doel het NAVAP systeem te laten uitdoven, zowel voor de lokale als de federale politie.</p> | <p>Le ministre de l'Intérieur est invité à proposer une réforme d'ici la préparation du budget 2023, dans le but de supprimer progressivement le système NAVAP pour la police locale et fédérale.</p> |

Vincent **Gilles**
Président National
+32475304864

Vincent **Houssin**
Vice-Président National
+32485184952

